



Signataire : Louise Trottet

Date de dépôt : 20 juin 2024

Question écrite urgente

Gale genevoise, sus au fléau !

La gale, une maladie cutanée contagieuse extrêmement inconfortable causée par un acarien, semble connaître une résurgence préoccupante en Suisse, touchant notamment les établissements scolaires ; ainsi, des parents d'enfants en âge scolaire genevois ont récemment reçu une lettre les informant d'un cas de gale dans la classe de leur enfant. Or, nul besoin de préciser que la propagation rapide de la gale dans les milieux fermés et surpeuplés, tels que les hébergements collectifs et les écoles, pose un problème de santé publique certain, mettant en jeu la santé des élèves, du personnel éducatif et des familles, et entraînant des absences scolaires ainsi que des coûts médicaux importants.

- 1. Quels sont les chiffres genevois en matière d'épidémiologie de la gale ?***
- 2. Quelles mesures urgentes sont mises en place par le Conseil d'Etat pour contrôler et prévenir la propagation de la gale dans les établissements scolaires comme les hébergements collectifs du canton de Genève ?***
- 3. Le Conseil d'Etat prévoit-il de mettre en place un conseil et un accompagnement du médecin cantonal pour les structures concernées (crèches, écoles, hébergements collectifs), un numéro dédié pour les personnes concernées, des informations spécifiques pour les pédiatres et une consultation dédiée à la gale à l'hôpital des enfants, comme cela a été fait à Zurich¹ ?***

¹ « Betroffene Familien kommen verzweifelt zu uns », Neue Zürcher Zeitung (NZZ), 17.06.2024, page 12

4. *Comment le Conseil d'Etat prévoit-il de renforcer la sensibilisation et l'information auprès des parents, des enseignants et des élèves concernant la prévention et le traitement de la gale, en incluant notamment les familles allophones ?*
5. *Existe-t-il des protocoles de dépistage dans les écoles pour détecter rapidement les cas de gale, et comment sont-ils appliqués ? Quelle est la procédure face à un cas avéré de gale ?*
6. *Quelles collaborations sont envisagées avec les professionnels de la santé (médecins scolaires, pédiatres, dermatologues) pour une prise en charge efficace des cas de gale dans les écoles ?*
7. *Comment le Conseil d'Etat compte-t-il soutenir les établissements scolaires dans la gestion des épidémies de gale, notamment en termes de ressources humaines et financières ?*
8. *Quelles actions sont prévues pour garantir l'hygiène et la désinfection des locaux scolaires afin de limiter la propagation de la gale ?*

La résurgence de la gale dans les écoles suisses constitue une urgence sanitaire nécessitant une réponse rapide et coordonnée. Il est essentiel que des mesures efficaces soient mises en place pour protéger la santé des élèves, du personnel éducatif et de la communauté dans son ensemble.